

FACULTE DE MEDECINE Élection du Corps scientifique - au Conseil Facultaire <input type="checkbox"/> - à la CPE <input type="checkbox"/> - à la CPR <input type="checkbox"/> (sélectionnez la (les) instance(s) où vous souhaitez postuler)	ACTE DE CANDIDATURE
	Élections des 11 et 12 décembre 2019
	Corps scientifique temporaire hospitalier <input type="checkbox"/> Corps scientifique temporaire non hospitalier <input type="checkbox"/> (sélectionnez le corps auquel vous appartenez)

Document à déposer au secrétariat de la Commission électorale, Campus Erasme, bâtiment J, rez-de-chaussée, 1^{ère} porte à gauche

Candidat effectif

Matricule	
Nom et Prénom	
Téléphone	
Code Postal Interne	
Signature	

Candidat suppléant

Matricule	
Nom et Prénom	
Téléphone	
Code Postal Interne	
Signature	

Les soussignés présentent leur candidature de délégué effectif ou suppléant de leur corps électoral à l'élection des membres du Conseil facultaire et déclarent adhérer au principe du Libre Examen et s'engager à respecter les Statuts organiques de l'Université consultables à la page Web :

<https://portail.ulb.be/fr/l-universite/organisation-et-gouvernance/elections>